



GRDP (Groupe de Recherche et Développement Professionnel)

publié le 30/06/2025 - mis à jour le 16/10/2025

Un dispositif pour le développement professionnel des acteurs de l'Education

Descriptif :

Un dispositif innovant au service du développement professionnel des personnels

Sommaire :

- Le dispositif
- Les objectifs
- Formalisation du GRDP
- La procédure
- L'organisation
- Le suivi et l'évaluation du projet
- infographie

● Le dispositif

Coordonné par le [CARDIE](#) avec le soutien de l'[EAFCE](#), il offre aux personnels la possibilité de se constituer en **collectif de travail** pour une durée de **deux années scolaires** afin de traiter d'une problématique pédagogique innovante sur un temps long et **potentiellement accompagné par un expert**. Chaque groupe est identifié par une **thématique large, inscrite dans les priorités académiques** (métacognition, feedback, tutorat entre pairs, évaluation pour apprendre, développement des CPS, différenciation pédagogique...) en lien avec les 2 ou 3 priorités définies dans le projet de [réseau ECLORE](#) dont il dépend.

Ce groupe est constitué de 15 personnes maximum, réunies selon des critères avant tout géographiques dont le périmètre est prioritairement celui du réseau ECLORE. Il est interdisciplinaire, et peut être inter-catégoriel si la thématique l'y invite.

● Les objectifs

- Approfondir une **thématique pédagogique innovante** par le partage de pratiques, d'expériences nouvelles consolidées par l'appui d'une expertise sur le sujet.
- Construire des **éléments de réponse innovante** à la problématique qui réunit l'équipe.
- **Mutualiser** les actions sur le terrain, en **mesurer la plus-value** dans le but d'**améliorer les pratiques** pédagogiques, les compétences professionnelles et, in fine, **la réussite** des élèves.

● Formalisation du GRDP

Un document annexé définissant votre projet innovant (format A4 recto/verso) précisera les objectifs, sa place dans l'environnement de l'unité éducative et/ou du réseau ECLORE, les personnels « pluriels » engagés, ses modalités de mise en œuvre, quelques indicateurs de suivi, éléments de compte-rendu (par exemple diaporama, outils construits, grille d'observation, ...) ainsi qu'un calendrier indicatif de mise en œuvre.

Le **lien avec l'innovation et la recherche** sera explicité dans le document.

● La procédure

Au même titre qu'une FIL, le GRDP est déposé via le [formulaire LimeSurvey](#) et devra être explicite en termes d'objectifs et de contenus (déposer le A4 évoqué ci-dessus dans LimeSurvey).

Le groupe a tout intérêt à désigner un **coordonnateur** chargé du lien avec le CARDIE et l'EAFIC.

Une fois le dispositif validé et intégré par l'EAFIC, le **coordonnateur** saisit la fiche de mise en œuvre dans **SOFIA-FMO** au moins 28 jours ouvrés avant la date de l'action de formation.

Pour des raisons de gestion budgétaire, le nombre maximum d'OM avec **remboursement des frais de déplacement** par participant est **limité** dans l'année.

● L'organisation

- Un espace de travail à distance et la possibilité d'un accompagnement

Chaque groupe dispose d'un **espace collaboratif conforme au RGPD** permettant à ses membres d'utiliser toutes les fonctionnalités de travail à distance.

En fonction de la thématique pédagogique choisie et de ses besoins, le groupe pourra solliciter un chargé de mission ou accompagnateur CARDIE, un formateur, un partenaire (« grand témoin », chercheur, collègue enseignant issu des groupes d'appui des corps d'inspection, Canopé ...), bénéficiaire de ressources pour accompagner et nourrir sa réflexion.

L'action de ces partenaires, en présentiel, est limitée à 2 séances par an de 3 heures, autant par visioconférence.

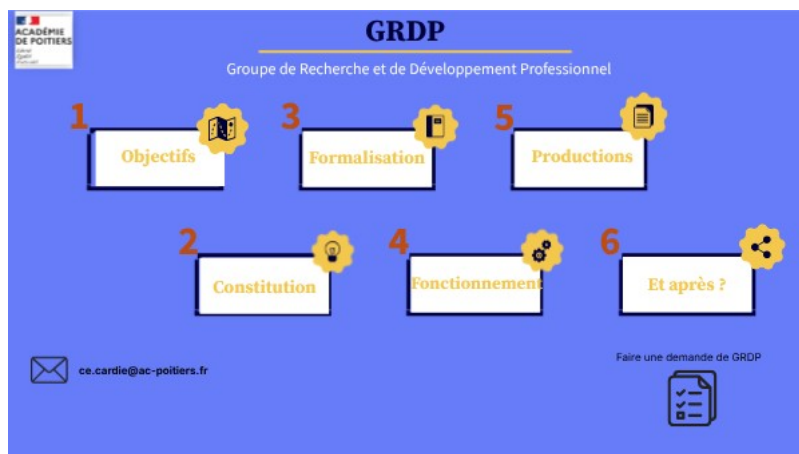
- Des temps de regroupement

Les membres du groupe organisent leurs temps de réflexion comme ils l'entendent mais les regroupements en présentiel ne peuvent pas dépasser 18 h dans l'année. Ils informent leurs supérieurs hiérarchiques respectifs du calendrier arrêté. A l'issue de chaque temps de regroupement, le coordonnateur dépose la liste d'émargement complétée et envoie quelques lignes de compte-rendu à [l'équipe du CARDIE](#).

● Le suivi et l'évaluation du projet

Les productions réalisées sont déposées dans l'espace collaboratif. Un questionnaire "bilan" – envoyé par le CARDIE - est à renseigner par le coordonnateur et/ou le collectif avant la fin de l'année scolaire. Ces documents de suivi conditionnent la poursuite éventuelle du groupe l'année suivante.

● infographie



GRDP (Genially)